

Sujet: [INTERNET] enquête publique centrale biogaz de le ribiere

De : michel restoin <michel.restoin@orange.fr>

Date : Wed, 17 Oct 2018 11:57:21 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Je ne comprends pas du tout la raison d'être de ce projet.

1-Il ne s'agit pas de valoriser nos déchets locaux : une unité de méthanisation existe déjà à la station d'épuration... une autre au pôle de Lanaud.

La majorité des "intrants" provient des grans céréaliers du nord-est de l'Indre et la majeure partie des "digestats" doit repartir chez eux.

Comment le bilan carbone peut-il être positif autrement que par un tour de passe-passe dans le mode de calcul, par exemple en comptabilisant le coût du transport des engrais utilisés par ces mêmes agriculteurs provenant d'outre-mer... sans prendre en compte le coût du transport des hydrocarbures utilisés ? Comment des subventions publiques peuvent-elles être employées pour financer un tel projet qui n'a rien d'écologique et qui ne fait que favoriser une agriculture industrielle qui détruit les sols ? Les dernières études émettent même de sérieuses suspicions sur un empoisonnement dû à l'épandage de ces digestats.

2-l'ESAT de la Ribière, qui emploie plus de 150 travailleurs en situation de handicap, sera confronté aux odeurs des intrants et des digestats stockés pendant plusieurs mois (cf périodes d'épandage) et au trafic incessant, jouxterait cette usine et sera dans l'impossibilité de continuer son activité.

3-Les autres risques, qui auraient valu à ce projet un classement SEVESO il y a quelques années, restent trop importants pour que cette implantation au coeur de l'agglomération (maisons, restaurants, crèches, centres de loisirs, école, collège dans un rayon de 500m...) puisse être "balayée" d'un revers de manche.

Le simple bon sens conduit à rejeter ce projet !